

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article970>



S'inscrire à une Epreuve Facultative EPS - Session 2019

- Examens
- Espace Élèves
- Les Epreuves Facultatives Ponctuelles



Date de mise en ligne : lundi 16 octobre 2017

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Cet article doit vous permettre de bien identifier les menus à sélectionner pour votre inscription sur Â« Inscrinet Â» pour les options facultatives EPS.

Afin de choisir le bon menu lors de votre inscription sur Inscrinet, voici un document qui doit vous permettre de ne pas confondre l'option facultative en CCF et l'Epreuve Facultative Ponctuelle.

Les **Epreuves Facultatives en CCF** sont réservées aux candidats qui sont inscrits dans leur établissement à une option facultative dont l'évaluation s'effectue en cours de formation sur deux activités sportives.

Les **Epreuves Facultatives Ponctuelles** EPS sont au nombre de 8 et comme son nom l'indique, elles se déroulent ponctuellement sur un centre spécifiquement dédié à cette épreuve :

- Natation de distance (800m)
- Tennis
- Judo
- Escalade
- Basket-ball
- Entretien sportif de haut niveau. Cette épreuve est réservée aux sportifs de haut niveau ([voir cet article](#)).
- Entretien Podium UNSS/UGSEL. Cette épreuve est réservée aux élèves ayant réalisé un podium lors d'une compétition nationale UNSS ou UGSEL durant leur année de seconde ou de première ([Voir cet article](#)).
- Entretien Jeune Officiel. Cette épreuve est réservée aux élèves ayant obtenu le titre de juge arbitre nationale lors d'une compétition UNSS ou UGSEL durant leur année de seconde ou de première ([Voir cet article](#)).

<dl class='spip_document_1712 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Tutoriel Inscrinet